

COMMUNIQUE DE PRESSE
Jean-Louis PICOLLO Nouveau Président Section Métier
Conseil en Finance d'Entreprises
ANACOFI

Paris, le 20 Octobre 2018

L'ANACOFI (<https://www.anacofi.asso.fr>), la plus importante association professionnelle de représentation des professionnels de courtage et conseil en banque, finance et assurance, propose à ses membres une représentation par agrément et/ou par activité revendiquée ou comprise par les clients.

L'ANACOFI termine la réorganisation de sa Section des Professionnels du Conseil en Finance et Développement d'Entreprise (CFE).

Cette structure dédiée aux conseils en transmission d'entreprise, aux ingénieurs sociaux, aux leveurs de fonds et d'une façon plus générale à tous les conseils en développement d'entreprise, a pour objectifs de leur apporter visibilité, outils, bonnes pratiques, et aux clients l'assurance d'un conseil de qualité.

L'ANACOFI est avec sa Section Conseil en Finance d'Entreprise et sa Commission Entreprises Confédérale un acteur majeur du conseil en entreprises par sa taille et sa représentativité.

Succédant à Patrice GERAUDIE, Jean-Louis PICOLLO, « conseil Fusion-Acquisition » depuis 11 ans, a été élu Président de notre Section CFE en Septembre dernier.

Il lui appartiendra de veiller à son développement et à son fonctionnement, aidé en cela par les membres du Conseil d'administration, les élus régionaux ou des Commissions et le savoir-faire associatif de l'ANACOFI.

Aux côtés du Président Confédéral, également Président de la Commission Entreprises et en collaboration avec le Secrétaire Général, il veillera à assurer notre représentation dans tous les domaines qui touchent à la thématique entreprise.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Marie LALANDE (m.lalande@anacofi.asso.fr Tel : 01 40 02 03 74) ou Cécile OLIO (c.olio@anacofi.asso.fr Tel : 01 53 25 50 87).

L'ANACOFI en quelques mots :

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance d'Entreprise, Courtiers/conseil en banque, finance, assurance-vie et immobilier patrimonial et d'entreprise.

Ses élus occupent la majorité des postes d'administrateurs tenus par des français dans des instances internationales représentant les métiers de ses membres et nombre de sièges dans des Commissions, Comités ou Conseils nationaux.

L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (48% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banques par le nombre d'entreprises, une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux) et le principal syndicat de courtiers en assurance-vie/patrimoine par le nombre d'entreprises.

Avec sa confédération, elle représente environ 4400 entreprises, pèse environ 50 000 emplois et est l'une des 10 principales associations IFA au Monde.

Le chiffre d'affaires généré par nos membres avoisine 3 Md€ et génère autour de 7 Md€ de PIB.

Elle est inscrite au registre des intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne